



NOTICE D'INFORMATION CLUBS GARANTIES COMPLEMENTAIRES A LA LICENCE CARTE NEIGE 2012-2013

Mesdames les Présidents, Messieurs les Présidents,

Je vous rappelle que conformément à l'article L321-4 du code du sport qui énonce « Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer ».

La Fédération propose, par l'intermédiaire de son courtier GRAS SAVOYE MONTAGNE, à l'ensemble des licenciés « loisir », « compétiteur » ou « dirigeant », des garanties d'assurance complémentaires à celles souscrites avec la licence carte neige, valable jusqu'au 14 octobre 2013.

CAPITAUX SUPPLEMENTAIRES OUVERTS A TOUT LICENCIÉ

L'option « Elite » offre des garanties complémentaires aux licenciés.

DETAIL DES GARANTIES DE L'OPTION ELITE

OPTION ELITE	DETAIL DES GARANTIES
Responsabilité Civile	4 573 471 € par sinistre
Défense/Recours	100 000 € par sinistre
Frais de Secours-Transport Sanitaire	Frais réels en France (15 245 € à l'étranger)
Frais de soins engagés en France suite à un accident garanti.	400 % du tarif de convention de Sécurité Sociale, après intervention de l'organisme primaire d'assurance maladie et de la mutuelle.
Frais de soins engagés à l'étranger suite à un accident ou une maladie entraînant une hospitalisation ou un rapatriement médical.	Jusqu'à 300 000 €
Indemnités journalières en cas d'hospitalisation	56 € par jour avec un maximum de 200 jours (franchise 5 jours)
Individuelle accident	100 000 € en cas de décès et 300 000 € pour une invalidité permanente de 100 % (franchise 10 %)
Assistance/Rapatriement	Frais réels

L'option « Elite » peut-être souscrite, **individuellement par tout licencié**. Le cas échéant, il convient que les intéressés s'adressent **directement** à notre courtier pour solliciter cette extension de garanties :

GRAS SAVOYE MONTAGNE

3 B, rue de l'Octant - BP 279

38433 ECHIROLLES CEDEX

Mme Maryse BATTARD

N° Azur 0. 810 02 09 64

e-mail : ffski@grassavoie.com

Le licencié fournira à Gras Savoye Montagne son n° de licence et leur indiquera l'option d'assurance à laquelle il a déjà souscrit par le biais de sa licence et **leur régler directement** le montant de la prime d'assurance restant à payer.

TARIFS

Le tarif appliqué dépendra de l'option d'assurance souscrite initialement avec la licence carte neige 2012-2013, à savoir :

- **205 €** pour les licenciés titulaires d'une licence compétiteur option « optimum »,
- **220 €** pour les licenciés titulaires d'une licence compétiteur option « moniteur ESF »,
- **217.50 €** pour les licenciés titulaires d'une licence option « medium »,
- **226 €** pour les licenciés titulaires d'une licence option « primo »,
- **237 €** pour les licenciés titulaires d'une licence « rc uniquement »,

CADRE D'INTERVENTION DES GARANTIES DE L'OPTION ELITE

> **en cas d'accident subi lors d'une activité garantie**

Les garanties de l'option d'assurance « Elite » sont acquises en cas d'accident corporel survenant, dans le monde entier, du fait de la pratique en amateur :

- du ski sous toutes ses formes y compris en compétition FFS, FIS ou IBU (hors courses professionnelles), randonnée à raquettes.

Des sports complémentaires couverts :

- la randonnée pédestre, raids compris, et le VTT, la pratique individuelle de ces activités étant limitée à l'Europe géographique.
- toutes activités physiques pratiquées sous le contrôle ou la surveillance de la FFS ou de toute autre personne mandatée par elle, sauf exclusions contractuelles.
- les sports et activités organisés collectivement par et sous la responsabilité d'une association ou d'un groupement affilié à la FFS, sauf exclusions contractuelles.

CAPITAUX SUPPLEMENTAIRES OUVERTS A TOUT LICENCIE

Notre courtier est en mesure de proposer aux licenciés d'autres compléments de garanties. Pour souscrire ces extensions de garanties contactez directement Gras Savoye Montagne au 0 810 02 09 64 (n° azur) qui procédera à une étude personnalisée.